

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Soupons de matchs de foot truqués au cours de la saison 2013-2014 :

les paris en ligne enregistrés en France ne sont pas en cause

L'ARJEL a pris connaissance dans la presse des soupçons de manipulation qui pesaient sur certains matchs de football de la saison passée dont le match Caen-Nîmes du mardi 13 mai dernier.

L'Autorité tient à rappeler que les matchs proposés aux paris en ligne par les opérateurs agréés en France sont contrôlés de façon systématique et qu'à l'époque, aucune anomalie n'était apparue sur ce match.

Ce match a généré 217.000 euros de mises, ce qui correspond à la norme pour un match isolé du mardi. Le résultat « Nul » qui soulève des interrogations n'a attiré que 10% des mises, soit seulement 20.000 euros, la mise la plus élevée sur le résultat « Nul » étant de presque 500 euros.

En l'état des investigations qu'elle est en droit de mener, l'ARJEL souligne que si une manipulation devait être prouvée, elle n'aurait ni pour origine, ni pour cause, les paris sportifs en ligne en France.